L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DIMANCHE MATIN, 3 SEPTEMBRE

RÉPONSE DU Col. L. W. PATTON,

Président du Comité central du parti démocrate-conservateur de l'État de la Louisiane, au Lieutenant-gouverneur Antoine.

Salle du comité central du parti démocrate-conservateur de l'État.
Nlle-Orléans, 30 Août 1878.

A l'Hon. C. C. Antoine, Lieutenant-gouverneur et faisant fonctions de gouverneur de la Louisiane.

Monsieur—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre communication du 26 courant en réponse à la mienne du 23, dans laquelle je vous faisais, en votre qualité de gouverneur intérimaire, une demande qui avait pour but une élection paisible et loyale et vous demandais une représentation dans les bureaux d'enregistrement de l'État. C'était une demande que la loi vous autorisait à accorder et qui n'exigeait qu'un simple assentiment ou un simple refus.

Elle vous a servi de prétexte pour lancer un document électoral dans lequel vous attaquez le parti démocrate d'une manière aussi injuste que les allégations qu'on y trouve sont fausses. Ce n'est certainement pas la première fois que de semblables assertions sont faites et que nous prouvons qu'elles ne reposent sur rien. Il part d'ici, depuis six mois et comme cela, des mincies de calomnies dirigées contre les citoyens démocrates conservateurs de la Louisiane. Nous avons si souvent prouvé que les auteurs ne les faisaient circuler que pour soulever le Nord contre nous dans un intérêt de parti, qu'on ne saurait aujourd'hui rencontrer, dans aucune section du pays, des personnes assez crédules pour les considérer autrement qu'comme un moyen de provoquer l'intervention fédérale afin que les républicains soient maintenus au pouvoir par le sacrifice des libertés du peuple.

Vous vous rappelez, sans doute, que quand je vous remis la lettre, vous me dîtes, après l'avoir lue: "Je vois la justice de votre demande, mais il faut que je la soumette au comité républicain." La première partie de votre réponse indique que vous avez, au moment, compris que votre allégeance est due à la population entière de l'État, mais la dernière partie de la phrase prouve malheureusement qu'étant candidat vous ne pouvez pas vous émanciper, vous soustraire au contrôle d'un comité politique. Je suis donc forcé de croire que votre réponse émane non du gouverneur intérimaire mais du comité démocrate-conservateur de l'État, dans l'intérêt du parti républicain qui, apparemment, a la haute main dans les questions d'enregistrement et ne me laisse guère espérer qu'on aille dû justice.

"La proposition a été faite sincèrement" ainsi que vous dites le prétendre; et a été faite dans l'intérêt d'une élection libre et loyale. Cela l'espoir que vous en verriez l'équité et que votre conclusion serait conforme à la pratique et à la théorie. Je ne sache pas que le parti républicain ait jamais contesté qu'il désirait une élection loyale. Il n'y a pas de doute qu'il certains de ses membres ont, par des phrases exprimé un désir semblable; mais leurs actes ont invariablement démenti à leurs déclarations. Tant qu'un enregistrement frauduleux sera notoirement permis et encouragé, ainsi que cela a lieu, actuellement, à la Nouvelle-Orléans, tant que les livres d'enregistrement seront changés par ceux qui les font, ainsi que cela se passe, à chaque élection, depuis l'adoption de la loi sur l'enregistrement; tant qu'il existera un *Returning Board* dont la mission est d'annuler le résultat de chaque élection et sur les actes duquel vos tribunaux ont proclamé n'avoir aucun contrôle; tant que les papiers d'enregistrement fabriqués serviront de votes, ainsi qu'on l'a vu en 1872 vos bonnes intentions seront de nul effet; plaisantes et une élection paisible et loyale sera chose impossible.

Vous ajoutez: "De vous déclare franchement, à vous représentant du parti démocrate de l'État, qu'il pour le seul principal obstacle à une véritable expression de la volonté du peuple à la prochaine élection vient de la fait qu'un des membres de votre organisation, lequel le admets, ne forment pas la classe la plus nombreuse et la plus respectable, pour établir, sans condamnation de votre part, dans quelques paroisses, où les nègres sont tous les soirs, fusillés, ou ils essayent des coups de feu et sont même tués, où on les empêche d'avoir des réunions politiques, où on les prive de toute liberté d'action politique."

Je serai aussi franc que vous et vous ne pouvez qu'un parti tel que chacun n'existe pas en Louisiane. Vous formulez de graves accusations contre un peuple civilisé. Si ce que vous avancez est vrai—je crois, du fond de mon cœur, que c'est un mensonge—vous devez seul d'en donner des preuves, mais des preuves susceptibles de convaincre un jury intelligent et impartial; vous êtes tenu de le faire afin que la sûreté de la loi soit revendiquée et que les coupables soient promptement punis. Si vos descriptions ne sont pas fondées, vous avez outragé un peuple calomnié par vos paroles, tel si elles sont vraies, il en ressort que le gouvernement qui nous a été imposé à l'aide de la fraude et de la violence, par un juge dont l'une qui le plus élevé des fonctions—ne mérite même pas le mépris des honnêtes gens.

Si cette déclaration est vraie, vous avouez que votre parti est incapable et indigne de conduire les destinées d'un État.

Vous avez en pendant huit années le contrôle absolu des divisions départements du gouvernement d'État, l'exécutif, le législatif et le judiciaire; vous avez en l'occasion des troupes des États-Unis, toujours prêtes à intervenir sous le prétexte le plus frivole, afin de donner leur appui moral et même d'aider matériellement à faire respecter la volonté du gouvernement d'État; vous avez une milice d'État et une brigade métropolitaine, parfaitement armée et équipée, pour mettre en vigueur les décrets de vos tribunaux, et vous prétendez dédaigneusement que votre parti commande à une grande majorité des votants de l'État; malgré cet cela, vous reconnaissez que vous êtes si faible que les gênes du gouvernement échappent de vos mains débiles, et que vous êtes impuissante pour protéger la vie et ne pouvez donner à votre peuple aucune assurance en mai, tient de leurs libertés et de leurs droits.

C'est, en vérité, une étrange confession de ce qui est depuis longtemps un fait reconnu dans tout le pays, à savoir: que le parti républicain de l'État est incapable et indigne de gouverner un peuple libre.

J'ai été informé que dans les paroisses rurales des tentatives d'intimidation étaient dirigées par votre parti contre les hommes de couleur qui se sont joints aux clubs démocratiques, et que dans plusieurs cas, ils avaient été persécutés jusqu'à la mort.

Je ne nie pas que des actes criminels aient été commis dans cet État, comme dans tout autre, par des hommes enclins aux passions violentes, appartenant aux deux partis; mais je dis péremptoirement que le parti démocratique puisse être considéré comme responsable des actes individuels d'hommes pervers et égarés, ou que ces actes soient la conséquence d'un "système" établi par le parti démocrate.

Si vous pouvez me convaincre que ces actes ont lieu chaque soir, comme vous le dites, et qu'ils sont commis par des membres appartenant au parti démocratique, je les réprimerai avec tout le pouvoir qui je suis disposé, comme individu et comme président du comité central d'État du parti démocratique et conservateur, et je mettrai tout en œuvre pour qu'ils soient punis selon la gravité du crime commis.

Les membres du Comité central d'État du parti Démocratique et Conservateur ne désirent en aucune façon que les hommes de couleur soient intimidés ou terrorisés; pas plus qu'ils n'approuvent les actes de violence commis au détriment des hommes de votre parti, blancs ou noirs.

Leur force intérieure est de protéger, autant qu'il sera en leur pouvoir, tous les hommes, sans distinction, dans l'exercice de leurs droits politiques.

Nous savons que dans une élection honnête, libre et paisible nous emporterons l'État, et Dieu sait, que jamais le peuple n'a plus besoin d'une expression impartiale de sa volonté.

Vous dites encore:

"J'exprime que la déclaration contenue dans la circulaire que a été distribuée sous notre signature, au nom du parti démocratique de l'État, laquelle déclaration est "que nous avons les moyens d'emporter cette élection pacifiquement sans en servir," ne signifie pas un parti pris d'intimidation.

"Elle est certainement susceptible d'être interprétée ainsi, lorsqu'on prend en considération les autres instructions comprises dans la même circulaire et la politique de violence et d'intimidation adoptée dans certaines paroisses, et notamment dans cette partie de l'État où la Convention démocratique d'État s'est réuni récemment."

Je ne vois pas comment il est possible que la phrase citée par vous et empruntée à la circulaire distribuée par le Comité central démocratique puisse être interprétée comme signifiant un parti pris d'intimidation, excepté par celui qui est toujours disposé à trouver un sens caché sinistre à toutes les propositions mêmes les plus simples qui émanent d'un adversaire politique.

Ayant conscience du mal immense que votre parti a fait à l'État, vous ne pouvez pas vous imaginer que nous commencerions à nous organiser sans avoir en vue la violence et l'assassinat. Je suis heureux que vous ayez cité cet odieux insulte dans votre lettre, car quelques jours d'enquête dû à cette question, je suis sûr que vous vous serez sur ce sujet et de déclarer positivement que chez les citoyens mentionnés il n'y a absolument rien qui soit de nature à encourager semblable conduite illégale. Les moyens auxquels je fais allusion sont parfaitement légitimes. J'ai répondu complètement au dernier paragraphe de votre lettre qui a rapport à la citation que vous faites d'adversaire que ce n'est qu'une détérioration du sentiment portée contre notre population, conséquence qui ne sont basées que sur des représentations de faits fabriquées dites dans l'intérêt d'un parti politique; et que le discret est en situé le rôle de Deus Ex Machina, que vous désirez indéfiniment donner le contrôle de l'organisation contre les hommes de couleur, et de prétendre-vous:—"les hommes de couleur sont forcément tombés les faits et

[illegible]

—Le *Figaro* emprunte à l'album du sculpteur Préault de bien jolies pensées que voici:

La difficulté n'est pas de dessiner un cail; il faut en peindre le regard.

Amour, folle aimable.

Ambition, sottise sérieuse.

Les cours s'entendent et les courtis se disputent.

La confiance est la bravoure de l'âme.

L'art du comédien, c'est de l'art qui s'évapore.

Pour un soldat, la guerre c'est le raison armée; pour moi, c'est Satan et travail.

Souvent tout le corps de l'édifice ne vaut pas l'échafaudage.

Quand la fortune vous apporte un habit, il importe qu'il ne soit pas trop large.

—Un radical bœpignoux va trouver le représentant de son arrondissement pour se recommander à lui.

—Voyons, dit le député, je vais prendre note de votre requête. Et il demande de travail pour le nommé.....

—Pardon, dit l'autre, ce n'est pas du travail que je demande.....c'est une place!

—Les derniers Chass du Chasseur.

Deux Turcs dévalent des derniers sur le champ de courses. Léandre.

—Les pickpockets s'habillent en bonnes pour obtenir le suffrage des électeurs gouvernement."

Aux distributeurs de prix:

LE BISCUIT LATIN.

Une mère de famille.—Pant-il que ce soit inconvenant pour ce qu'il dit à pour être obligé de le dire en latin?

Dialogue conjugal:

—Tu m'avais promis de me mener à Philadelphie?

—Ma chère, je te le promets un second centenaire.

[illegible]

—Il paraît, lorsque j'ai [illegible] Paris, dans la rue [illegible] Victoire, [illegible] d'un [illegible] d'un [illegible] d'un